



COMPTES COMBINÉS

DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'UNION

Exercice 2011

Union : Il peut être établi, entre sociétés d'assurance mutuelles pratiquant des assurances de même nature, des unions ayant exclusivement pour objet de réassurer intégralement les contrats souscrits par ces sociétés d'assurance mutuelles et de donner à celles-ci leur caution solidaire.

Ces unions ne peuvent être constituées qu'entre sociétés d'assurance mutuelles s'engageant à céder à l'union, par un traité de réassurance, l'intégralité de leurs risques.

L'union a une personnalité distincte de celle des sociétés adhérentes.

Les unions de sociétés d'assurance mutuelles sont régies pour leur fonctionnement par les règles applicables aux sociétés d'assurance mutuelles, sous réserve des adaptations prévues par décret en Conseil d'Etat.

Les opérations pour lesquelles les unions se portent caution solidaire sont considérées comme des opérations d'assurance directe. (Art. L. 322-26-3 du Code des Assurances).

L'union de réassurance du GAMEST a été fondée le 1^{er} janvier 1997. Y ont adhéré la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances", la MUTUELLE ALSACE LORRAINE et la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR et la MUTUELLE D'ASSURANCE SOLIDAIRE.

Le Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est est formé des sociétés d'assurance mutuelle suivantes :

- **GAMEST**
6 boulevard de l'Europe – BP 3169
68063 MULHOUSE Cedex
- **MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances"**
8 avenue Louis Jourdan – BP 158
01004 BOURG EN BRESSE
- **MUTUELLE ALSACE LORRAINE**
6 boulevard de l'Europe – BP 3169
68063 MULHOUSE Cedex
- **MUTUELLE D'ASSURANCE DE LA VILLE DE COLMAR**
5 rue Etroite
68000 COLMAR
- **GIE GIGAM**
BP 158
01004 BOURG EN BRESSE Cedex
- **LA BRESSE Courtage**
BP 158
01000 BOURG EN BRESSE
- **MUTUELLE D'ASSURANCE SOLIDAIRE**
39 rue du Jourdil
74960 CRAN GEVRIER



RAPPORT DE GESTION **du GROUPE DES ASSURANCES MUTUELLES DE L'EST** **formé des Sociétés d'Assurance Mutuelle de l'Union de Réassurance**

Une activité soutenue et diversifiée

Le marché français de l'assurance a évolué dans un environnement économique et financier très perturbé. Accusant une notable régression des résultats en assurance vie, sous l'effet de la crise, l'activité des assurances de biens et de responsabilité renoue avec une croissance plus appréciable après plusieurs années (+ 4 %).

Avec un chiffre d'affaires de **34 999 K€**, en progrès de **6,64 %**, le résultat du GAMEST honore la dynamique des mutuelles de l'Union qui ont ainsi contribué à la réalisation des objectifs du Groupe.

Dans leurs stratégies réciproques, les mutuelles accentuent continuellement leur développement dans les branches spécifiques et l'assurance de personnes, octroyant à ces activités une part encore plus représentative qui atteint 18 % de l'encaissement.

Les autres produits d'exploitation, reflet des frais d'établissement des contrats d'assurance, se cantonnent à **3 032 K€**.

Quant aux autres activités du Groupe, elles régressent de 6 % et engendrent une perte de **26 K€** liée à un accroissement planifié de leurs charges.

La rentabilité des opérations préservée

La remarquable croissance des activités d'assurance du Groupe s'est entourée d'une politique sélective de souscription, d'ajustements tarifaires et de l'apparition de nouvelles garanties.

Toutes branches confondues, la charge des prestations et des provisions de sinistres s'élève à **20 990 K€**, améliorant de 12 points le niveau de la sinistralité de l'exercice précédent avec un ratio de **58,44 %**.

Il y a eu par ailleurs beaucoup moins d'événements naturels majeurs, ce qui a permis une baisse significative de la sinistralité.

Le résultat net s'établit à **1 453 K€**. Il s'améliore légèrement en bénéficiant très largement de l'évolution du chiffre d'affaires, du résultat technique d'assurance mais aussi de la cession d'activités réalisée par une structure du Groupe.

Il accuse en revanche un alourdissement de la charge de réassurance et de la dépréciation du portefeuille d'actif d'une mutuelle particulièrement exposée au risque actions.

Le bon déroulement des provisions de sinistres constituées au titre des exercices précédents contribue à l'amélioration du résultat distribué aux mutuelles membres de l'Union, soit une participation de **10 450 K€** en progression de **6 %**.



Au sein du Groupe :

- la **MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances"** a réalisé un chiffre d'affaires de **16 109 K€** de cotisations acquises, en retrait de **4,31 %**. Cet ajustement programmé a toutefois donné lieu à un renouveau de souscription réconfortant largement les perspectives de l'entreprise. Avec un résultat net positif de 178 K€, les fonds propres de la Société s'établissent à **2 721 K€** au 31.12.2011, permettant ainsi de reconstituer une bonne partie de ses réserves,
- la **MUTUELLE ALSACE LORRAINE** enregistre un chiffre d'affaires de **16 652 K€** de cotisations acquises, en progression de **18,37 %**, principalement porté par le développement de la branche pertes pécuniaires. Les fonds propres de la Société s'établissent à **2 568 K€** au 31.12.2011, la bonne sinistralité permettant ainsi de dégager un résultat net positif de 434 K€.
- la **MAVIC** a réalisé un chiffre d'affaires de **1 805 K€** de cotisations acquises, en progression de **4,70 %**, notamment par la poursuite des actions de développement conduites en assurance automobile mais également en assurance de personnes. Un appréciable niveau de sinistralité (S/P 31,39 %) lui assure un résultat net de 298 K€. Les fonds propres de la Société se confortent à **4 472 K€** au 31.12.2011.
- la **M.A.S.**, en tout début d'activité, enregistre un chiffre d'affaires de 2 K€, une perte nette de 53 K€ et des fonds propres de 247 k€.

La solvabilité assurée dans un contexte difficile

Traversant une crise lourde d'instabilité pour l'ensemble des économies, l'assurance française est restée solide en 2011.

Pour le GAMEST, cette tension affecte bien entendu le produit rendu des placements financiers. Elle exige en outre une vigilance accrue dans l'allocation des actifs et parallèlement une optimisation des coûts de gestion.

Les frais exposés pour la gestion (hors frais de gestion des sinistres), le fonctionnement et le développement des structures du Groupe augmentent de 7 % à **9 653 K€**. Cette charge représente **25,03 %** du produit d'exploitation et reste contenue à son niveau de l'année précédente.

L'activité financière de l'exercice affiche un résultat net de **230 K€**. Une provision limitée à **113 K€** pour dépréciation des actifs a dû être constituée, toutes sociétés confondues.

Le résultat net d'exploitation des comptes combinés s'établit honorablement à **1 453 K€** et s'améliore de 5 %.

Les entités sociales du GAMEST, de la Mutuelle de l'Est, de la Mutuelle Alsace Lorraine et de la MAVIC publient un résultat positif alimentant leurs fonds propres respectivement de **523 K€, 178 K€, 434 K€** et **298 K€**, sauf la M.A.S qui enregistre une perte de **53 K€**.

Ainsi, les fonds propres du GAMEST se sont renforcés de **16 %** à **5 882 K€**. Globalement, dans un environnement toujours très sensible, les fonds propres du Groupe se bonifient de **15,38 %** à **14 886 K€** et constituent une double performance réitérée.



Mutualisme vertueux et valeurs ajoutées

Hausse du chiffre d'affaires et améliorations de la sinistralité génèrent pour l'Union un résultat d'exercice traduisant la performance d'un groupe qui conjointement s'organise à la recherche permanente de la productivité de son ensemble et de sa conformité aux règles de gouvernance et de solvabilité.

L'élargissement du GAMEST à de nouvelles mutuelles se poursuit en 2012 et s'étend au renforcement des capacités du groupe à promouvoir et à gérer de nouvelles activités. Il peut ainsi doter ses structures de solutions nouvelles à la protection et à la garantie des sociétaires et des partenaires du cadre de l'Union.

Jean-Pierre TSCHIEMBER

Président du Directoire

Benoît STURNY

Président du Conseil de Surveillance

Analyse au niveau des comptes combinés du GAMEST
Chiffres en K€

1 – EXIGENCE DE MARGE**A – Par rapport aux cotisations**

Cotisations émises	35 069		
Cotisations acquises	34 999 =		
Montant le plus élevé	35 069	x 0,18	6 312
			TOTAL 1
			6 312

B – Par rapport aux sinistres

Sinistres payés période de référence	61 651		
+ Provisions pour sinistres fin de période	20 778		
– Provisions pour sinistres début de période	<u>25 213</u>		
Charge de sinistres période	57 216		
	Charge annuelle moyenne	19 072	
	19 072 x 0,26 =		<u>4 959</u>
			TOTAL 2
			4 959
<u>Charges de sinistres nettes de cessions</u>	<u>26 081</u>	:	
Charges de sinistres brutes de cessions	48 825	=	53,42 %
			2 649

Exigence minimale de marge : 50 % du total le plus élevé

3 156

2 – ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'EXIGENCE MINIMALE DE MARGE

Fonds d'établissement constitués	4 864	
Réserves non engagées	8 569	
Résultat de l'exercice	1 453	
Eléments incorporels au Bilan	– 1 162	
		TOTAL 1
		13 724
Rappel de cotisations variables au titre de l'exercice	1 578	
		TOTAL 2
		15 302

La marge de solvabilité en 2011

- Les éléments incorporels relatifs aux investissements informatiques sont substantiellement réduits suite à l'apport en nature des logiciels du GAMEST après constitution le 9 mars 2007 du GIE GIGAM en charge de la gestion et des investissements futurs. Le GAMEST dispose dorénavant de l'application des systèmes et de leur évolution au travers d'une redevance annuelle au GIE.
- Le rappel de cotisations prévu au titre de l'article R 334.3 du Code des Assurances n'est pas nécessaire à l'obtention de la marge. Ce rappel éventuel s'élèverait à 1 578 K€ et son application se traduirait par un appel complémentaire de cotisations de 4,5 %.
- La marge obtenue au niveau du Groupe représente, en 2011, **485 %** de la marge exigée, hors rappel de cotisation.

Analyse au niveau des comptes combinés au GAMEST
Chiffres en K€

		PROVISIONS TECHNIQUES				AUTRES ENGAG. REGLEM.	TOTAL
		UNION EUROPEENNE			HORS U.E.		
		TRANSPORT	AUTRES AFF. DIR.	ACCEPT.			
PROV. TECHNIQUES DES CONTRATS L 441-1	01						
PROV. D'ASS. VIE DES AUTRES CONTRATS	02						
PROV. POUR PRIMES NON ACQUISES	03			6 129			6 129
PROV. POUR RISQUES EN COURS	04			381			381
PROV. POUR SINISTRES A PAYER	05			20 778			20 778
PROV. MATHEMATIQUES (NON-VIE)	06						
PROV. POUR PARTICIPATION AUX BENEFIC.	07						
PROV. POUR EGALISATION	08			400			400
PROV. POUR RISQUE D'EXIGIBILITE	09						
AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES	10						
RESERVE DE CAPITALISATION	11						
ENGAG. ENVERS INSTITUTIONS PREVOYANCE	12						
DETTES PRIVILEGIEES	13						
DEPOTS DE GARANTIE	14						
RES.D'AMORT.EMPR./RES.POUR CAUTIONN.	15						
TOTAL DES PASSIFS REGLEMENTES (A)	17			27 688			27 688
CREANCES SUR CCR ET FONDS (R332-3-4)	19						
AVANCES SUR CONTRATS (R332-4)	20						
PRIMES OU COTISATIONS (R332-4)	21						
VALEURS CONTRATS A CAP. VAR. (R332-5)	22						
FRAIS D'ACQUISITION VIE (R332-35)	23						
PRIMES NON-VIE (R332-6 ET R332-7)	24						
FRAIS D'ACQUISITION NON-VIE (R332-6)	25						
CREANCES SUR REASSUREURS (R332-7)	26						
AVANCES SUR TRANSPORTEURS (R332-7-1)	27						
CREANCES SUR CEDANTS (R332-8)	28						
ACTIFS MENTIONNES A L'ART. R332-9	29						
RECOURS ADMIS	30						
DIVERS (A DETAILLER)	31						
VAL.COUVR.ENGAG.ENVERS INST.PREVOYANCE	32						
CREANCES SUR DEPOSANTS (R332-10)	33						
VALEURS DEPOSEES EN CAUTIONNEMENT	34						
TOTAL ACTIFS ADMISSIBLES DIVERS (B)	36						
BASE DE DISPERSION VISEE R332-3(A-B)	38			27 688			27 688
PLACEMENTS (1° à 12° DE R332-2)	40			29 579			29 579
DEPOTS (13° DE R332-2)	41			3 491			3 491
INTERETS COURUS PLACEMENTS R332-2	42			213			213
CREANC. GARANT. SUR REASS. (R332-3-3)	43			16 979			16 979
PLACEMENTS ET ASSIMILES (L.40 A 43)	44			50 262			50 262

BILAN COMBINE AU 31 DECEMBRE 2011

ACTIF

Chiffres en K€

	2011	RAPPEL 2010
- ACTIFS INCORPORELS	1 162	999
- PLACEMENTS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE	27 071	23 496
- Terrains et constructions	1 965	1 961
- Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation		
- Autres placements	25 106	21 535
- PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	13 283	15 891
- CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE	2 892	2 402
- AUTRES CREANCES	428	393
- AUTRES ACTIFS	3 937	4 373
- Autres immobilisations financières.....	2	2
- Immobilisations corporelles.....	443	479
- Autres (banque – trésorerie)	3 492	3 892
- COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF	1 176	1 072
- Frais d'acquisition reportés	814	687
- Autres.....	362	385
TOTAL DE L'ACTIF	49 949	48 626

BILAN COMBINE AU 31 DECEMBRE 2011

PASSIF

Chiffres en K€

	2011	RAPPEL 2010
- CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	14 886	12 902
- Capital social ou fonds équivalents.....	4 864	4 264
- Primes		
- Réserves et résultat combinés.....	10 022	8 638
- Autres		
- PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	27 688	29 678
- Provisions techniques vie		
- Provisions techniques non vie	27 688	29 678
- PROVISIONS TECHNIQUES EN UC		
- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	403	314
- DETTES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE	2 377	2 586
- AUTRES DETTES	4 273	2 766
- COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF	322	380
- DIFFERENCES DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	49 949	48 626

COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ AU 31 DECEMBRE 2011

Chiffres en K€

COMPTE DE RESULTAT	Activité Assurance non vie	Activité Assurance vie	Autres activités	Total 2011	RAPPEL 2010
Primes émises	35 081			35 081	31 967
Variations des primes non acquises	- 82			- 82	853
Primes acquises	34 999			34 999	32 820
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités			303	303	322
Autres produits d'exploitation	3 032			3 032	3 007
Produits financiers nets de charges	229		1	230	703
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION COURANTS	38 260		304	38 564	36 852
Charges des prestations d'assurance	- 20 990			- 20 990	- 20 570
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	- 6 273			- 6 273	- 5 443
Charges des autres activités			- 475	- 475	- 316
Charges de gestion	-9 653			- 9 653	- 9 010
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES	- 36 916		- 475	- 37 391	- 35 339
RESULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE	1 344		- 171	1 173	1 513
Autres produits nets					-
Résultat exceptionnel	580		180	760	311
Impôt sur les résultats	- 445		- 35	- 480	- 438
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE DES COMBINES	1 479		- 26	1 453	1 386
Intérêts minoritaires					
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)				1 453	1 386

ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS DE L'EXERCICE 2011

I. FAITS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, les faits suivants ont concouru à l'évolution des activités et de l'organisation du GAMEST :

- Le 21 juin 2011, l'ACP a confirmé l'autorisation à la M.A.S. (Mutuelle d'Assurance Solidaire) d'exercer dans le cadre de l'Union du GAMEST. C'est la 4ème Société de notre Groupe.
- Le 21 décembre 2011, l'A.C.P. a confirmé l'autorisation à la SMAB (Société Mutuelle d'Assurance de Bourgogne) d'exercer dans le cadre de l'Union du GAMEST à effet du 1.1.2012. C'est la 5ème Société du Groupe.
- D'autres contacts sont établis et les études en cours pour l'élargissement de l'Union à d'autres Sociétés d'assurance mutuelles intéressées.
- Le GIE Informatique GIGAM s'est renforcé par l'adhésion de nouvelles Sociétés d'assurance mutuelle, portant à 10 le nombre de membres du Groupe.
- Dans la continuité des travaux de mise en place du dispositif SOLVENCY II et afin de pouvoir initier de façon systématique une approche de la stratégie par les risques, le GAMEST a entrepris en 2011 le développement ainsi que la mise en place d'un outil permettant de calculer son propre capital ORSA mais aussi d'effectuer un suivi mensuel de son SCR.

II. INFORMATION SUR LE CHOIX DES METHODES

1. Référentiel comptable

Les comptes combinés du GAMEST sont établis conformément à l'arrêté du 17 janvier 2001, portant homologation du règlement n° 2000-05 du 7 décembre 2000 du Comité de Réglementation comptable relatif aux règles de consolidation et de combinaison des entreprises régies par le Code des Assurances, complété de l'avis C.N.C. n° 00-18 du 20 octobre 2000 relatif à la combinaison ainsi que des différents avis du comité d'urgence relatifs à l'application de cet arrêté. A défaut, s'applique le règlement n° 99-02 du CRC relatif au plan comptable général.

Les comptes combinés du GAMEST sont établis, conformément aux principes comptables généraux applicables en France aux entreprises d'assurance et aux méthodes d'évaluation mentionnées en section III du règlement énoncé ci-dessus.

2. Méthode de combinaison/consolidation

Une combinaison par agrégation est réalisée pour les sociétés d'assurance mutuelle ; le fonds d'établissement correspond au cumul de ces sociétés.

Les sociétés contrôlées de manière exclusive sont considérées par la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote à l'assemblée.

III. INFORMATION SUR LE PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

La présente combinaison est établie entre :

- Le GAMEST, Union de Réassurance
- et les Mutuelles adhérentes et leur filiale :
 - la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances" dont le siège social est à 01004 BOURG EN BRESSE – 8 avenue Louis Jourdan et sa filiale, la Sàrl BRESSE COURTAGE dont le siège social est à 01004 BOURG EN BRESSE – 8 avenue Louis Jourdan
 - la MUTUELLE ALSACE LORRAINE dont le siège social est à 68100 MULHOUSE – 6 boulevard de l'Europe
 - la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR dont le siège social est à 68000 COLMAR – 5 rue Etroite
 - le GIE GIGAM dont le siège social est à BOURG EN BRESSE – 8 avenue Louis Jourdan
 - la MUTUELLE D'ASSURANCE SOLIDAIRE dont le siège social est à 74960 CRAN GEVRIER – 39 rue du Jourdil.

IV. INFORMATIONS SUR LES MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

Les principes et modes d'évaluation retenus sont ceux définis par le Code des Assurances et lorsque ledit Code ne le prévoit pas, par ceux appliqués par le Plan Comptable Général.

1. Immobilisations incorporelles

- Le mode de calcul des amortissements des logiciels n'est pas identique dans les comptes du GIGAM ou des mutuelles. En effet :
 - Les progiciels et matériels informatiques des mutuelles sont amortis sur une durée de 3 ans
 - Les logiciels du GIGAM sont amortis sur 5 ans
- Cette divergence s'explique par la nature des logiciels concernés et leurs durées de vie.

2. Placements immobiliers

Les règlements du comité de la Réglementation Comptable CRC n) 2002-10 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et les règlements CRC n° 2004-06 relatifs à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, sont appliqués depuis le 1er janvier 2005.

Les nouveaux principes généraux et modalités d'application ont été appliqués en ce qui concerne :

- l'approche par composants qui consiste à différencier les éléments constitutifs d'un actif lorsque ceux-ci ont des durées ou des rythmes d'utilisation différents de l'immobilisation dans son ensemble
- les durées d'amortissement qui sont déterminées en fonction de la durée économique estimée du bien.

Pour l'ensemble des actifs immobiliers, il a été défini les composants et les durées d'amortissement suivants :

Composants	Durées retenues linéaires
Structure / gros œuvre	80 à 120 ans
Façades / Toitures	30 ou 35 ans
Installations Générales et Techniques	25 ans
Agencements	15 ans

La valeur de réalisation des immeubles est déterminée à partir d'expertises quinquennales.

3. Autres Placements

Les placements sont enregistrés à leur prix d'acquisition. Pour les obligations, la différence entre celui-ci et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement.

En fin d'exercice, la valeur de réalisation correspond au dernier cours coté au jour de l'inventaire.

Pour les actions en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation.

Pour les obligations, une provision pour dépréciation serait constituée si le débiteur ne serait pas en mesure de respecter ses engagements.

La zone euro traverse une crise liée à la dette souveraine dans plusieurs pays à cause de l'accumulation de déséquilibres financiers, budgétaires et économiques excessifs.

S'ajoute à cette crise, une croissance économique déportée vers les pays émergents qui est de nature à complexifier le retour aux équilibres budgétaires et rendent les banques très frileuses dans leur rôle de soutien aux entreprises.

Les conséquences pour l'activité financière du GAMEST sont ressenties au niveau des investissements en "taux" que nous privilégions mais dont le rendement s'amenuise, aussi au niveau de nos placements actions, marché sur lequel nous prenons de la distance suite aux dépréciations enregistrées depuis 2008. Quant à notre exposition aux dettes souveraines, elle est limitée au Portugal pour un montant de 497 K€.

4. Investissement informatique

L'Union de Réassurance n'est plus détentrice des logiciels informatiques développés pour son compte et acquis par ses soins.

Cette charge est désormais transférée au GIE GIGAM constitué à cet effet en 2007.

Dans le cadre des conventions passées avec le GIE GIGAM, les logiciels sont mis à la disposition des Sociétés d'assurance mutuelle adhérentes moyennant une redevance annuelle adaptée à la configuration de leurs équipements.

5. Créances

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur nette comptable.

Les créances nées d'opérations d'assurance regroupent principalement les soldes débiteurs des comptes des assurés ainsi que les primes acquises et non émises.

6. Autres actifs

Les autres actifs se composent principalement des immobilisations corporelles d'exploitation. Les actifs corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel selon des durées variant de 4 à 10 ans.

7. Comptes de régularisation actif et passif

Les postes comptes de régularisation actif et passif se composent principalement des intérêts et loyers courus non échus, des frais d'acquisition reportés, des charges constatées d'avance et régularisations diverses.

8. Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition sont reportés de manière identique aux primes.

9. Réserve de capitalisation

Cette réserve est classée dans les fonds propres combinés du Groupe. Les dotations et reprises des Mutuelles à la réserve de capitalisation sont annulées par résultat dans les comptes combinés.

La promulgation de la loi de finances 2011 impose aux entreprises d'assurance et de réassurance de constituer une dette d'impôt « exit tax » sur la réserve de capitalisation.

10. Provisions techniques

Les provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

Provisions pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises constate, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des cotisations émises et restant à émettre qui se rapporte à la période comprise entre la date prochaine échéance de cotisation ou à défaut le terme du contrat.

Provisions pour sinistre

Ce sont des provisions correspondant à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés.

Les prévisions de recours sont estimées en fonction du degré de recouvrabilité.

Une provision de gestion est destinée à couvrir les frais futurs liés aux sinistres en suspens. Cette provision tient compte des coûts internes du Groupe.

Autres provisions techniques

- ◆ *Provisions pour risques en cours*

Le calcul est effectué par méthode statistique globalement pour chaque catégorie d'assurance. Elle représente les pertes futures, c'est-à-dire la part des sinistres frais de gestion inclus qui excède la fraction de prime reportée sur l'exercice suivant et les exercices ultérieurs.

- ◆ *Provisions d'égalisation*

Les provisions d'égalisation, destinées à faire face aux fluctuations de la sinistralité afférentes à certains risques ont été dotées à hauteur de 200 K€ au titre du risque **Catastrophes Naturelles** au cours de l'exercice 2005

La provision constituée en 2006 et 2007 au titre du risque **Tempête** et reprise en 2010 suite aux événements climatiques a été reconstituée au 31/12/2011 à hauteur de 200 K€.

- ◆ *Provisions pour Risques d'Exigibilité*

Destinée à faire face aux engagements dans le cas de moins-values latentes des actifs mentionnés à l'article R 332-20, la provision pour risques d'exigibilité (P.R.E.) est calculée selon les dispositions de l'article R 332-5-1 modifié par l'article 211 du décret 2003-1236 du 22 décembre 2003.

Cette provision inscrite dans les comptes sociaux est, le cas échéant, éliminée dans les comptes combinés.

11. Provisions pour risques et charges

Elles sont déterminées par chaque Mutuelle combinée. Ces provisions sont destinées à faire face à certains risques et charges nettement précisées quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables.

Les provisions pour risques et charges comprennent les provisions pour impôts différés, les provisions pour litiges, les provisions pour indemnités de fins de carrière et autres provisions pour risques et charges.

Provisions pour engagements de retraite

En matière d'indemnité de fin de carrière, l'ensemble des engagements du Groupe vis-à-vis de ses salariés en activité est couvert soit par la souscription de contrats collectifs d'assurance, soit par une provision correspondant à la charge non couverte, conformément à la méthode dite préférentielle.

12. Impôts différés

Les impôts sur les bénéfices regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés. Une différence temporaire, source d'impôt différé, apparaît dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

En cas de situation nette fiscale passive, les impôts différés sont systématiquement comptabilisés par exercice estimé d'exigibilité. En revanche, en cas de situation nette fiscale active, un impôt différé n'est comptabilisé que lorsque la société anticipe des résultats fiscaux bénéficiaires suffisamment importants pour permettre de couvrir l'imposition différée.

Par prudence, il a été décidé de ne pas activer la fiscalité différée s'établissant au 31.12.2011 à 145 K€ (304 K€ au 31.12.2010). Ce montant se décompose comme suit :

- 121 K€ au titre de différences temporaires
- 24 K€ au titre du report de déficit.

13. Autres activités

Les autres activités représentent l'activité courtage du Groupe et l'activité informatique du GIE GIGAM.

V. ÉLIMINATION DES OPÉRATIONS INTRA-GROUPE

Sont éliminées les opérations intra-groupe suivantes :

- ◆ les comptes courants enregistrant notamment l'utilisation de biens et services communs
- ◆ les facturations de prestations réciproques entre le GAMEST, les cédantes et le GIE GIGAM
- ◆ les opérations de réassurance intra-groupe
- ◆ la participation au bénéfice.

VI. PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

Le Groupe GAMEST présente des comptes combinés en application de la réglementation qui prévoit que lorsque des entreprises d'assurance constituent un ensemble dont la cohésion ne résulte pas de lien en capital, l'une d'elles doit établir et publier les comptes combinés.

Une convention de combinaison a été signée le 26 avril 2006 entre le GAMEST et la Mutuelle de l'Est "La Bresse Assurances" et sa filiale la Bresse Courtage, la Mutuelle Alsace Lorraine et la Mutuelle d'Assurance de la Ville de Colmar.

Le GIE Informatique GIGAM constitué entre les membres du GAMEST et en association parallèle avec d'autres Sociétés d'assurance mutuelle est intégré dans la combinaison des comptes. La convention régulière a été signée à cet effet le 15.11.2007.

La M.A.S. (Mutuelle d'Assurance Solidaire) a rejoint le Groupe le 21 juin 2011. Elle est intégrée dans la combinaison des comptes.

VII. CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué au cours de l'exercice.

NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTES COMBINÉS 2011

Chiffres en K€

BILAN

Immobilisations incorporelles :

Valeurs brutes

	31.12.2010	Acquisitions	Cessions	31.12.2011
Frais d'établissement		1		1
Logiciels	3 513	454	21	3 946
Fond commercial	233			233
TOTAL	3 746	455	21	4 180

Placements immobiliers :

Valeurs brutes

	31.12.2010	Acquisitions	Cessions	31.12.2011
Constructions	2 974	69		3 043
Terrains	253			253
TOTAL	3 227	69		3 296

Actifs corporels d'exploitation :

	31.12.2010	Acquisitions	Cessions	31.12.2011
Mobilier/Matériel	819	48	123	744
Agencements	990	22		1 012
TOTAL	1 809	70	123	1 756

Amortissements :

	31.12.2010	Dotations	Reprises	31.12.2011
Immobilisations incorporelles	2 747	388	117	3 017
Actif immobilier	1 268	63		1 331
Immobilisations corporelles d'exploitation	1 330	102	119	1 313
TOTAL	5 345	553	236	5 662

Autres immobilisations et placements :

(BRUT)

	31.12.2010	Acquisitions	Cessions	31.12.2011
Placements immobiliers	449	430	-	879
Actions cotées	4 782	714	1 867	3 629
Obligations cotées	9 491	1 528	402	10 617
Autres valeurs			-	
Prêts	243	4	54	193
Actions / parts /OPCVM	5 752	4 381	5 804	4 329
Comptes à terme	1 800	12 664	7 910	6 554
Dépôts auprès des établiss. De crédit				
Placements dans les entreprises liées				
Titres de participation	5			5
TOTAL	22 522	19 721	16 037	26 206
Provision pour dépréciation	987	676	563	1 100
NET	21 535	19 047	15 475	25 106

Placements avec estimation et valeur de réalisation

	Prix d'achat	correct.val. et prov. Dépreciat.	Valeur nette au bilan	Estimation et valeurs de réalis 31.12.11
Placements immobiliers	879	3	876	966
Actions cotées	3 629	889	2 740	2 767
Obligations cotées	10 693	81	10 612	10 481
Autres valeurs				
Prêts	193		193	12
Actions / parts /OPCVM	4 329	203	4 126	4 137
Comptes à terme	6 554		6 554	6 555
Dépôts auprès des établis. De crédit				
Titres de participation			-	-
Placements dans entreprises liées	5		5	5
Terrains et constructions	3 296	1 331	1 965	5 816
TOTAL	29 579	2 507	27 071	30 919

Créances et dettes des cessionnaires et rétrocessionnaires :

Créances

	31.12.2010	Augm.	Dimin.	31.12.2011
Part dans PNA	2 362		311	2 051
Part dans les SAP	13 195		2 081	11 114
Part provision pour risques en cours	334		216	118
TOTAL	15 891		2 608	13 283

Capitaux propres :

Rubrique	Fonds établis.	Réserve	Résultat	TOTAL
Fonds propres au 31 12 2010	4 264	7 252	1 386	12 902
Affectation du résultat		1 386	- 1 386	0
Résultat de l'exercice 2011			1 453	1 453
Augmentation Fonds d'Etablissement	300			300
Entrée M.A.S.	300			300
Ristourne aux sociétaires		- 70		- 70
Fonds propres au 31.12.2011	4 864	8 568	1 453	14 886

Constitutif capitaux propres :

	MAL	MDE	MAVIC	MAS	GAMEST	BRESSE Courtage	GIE GIGAM	TOTAL
Fonds propres au 31.12.2010	2 125	1 323	4 245		4 688	91	430	12 902
Ristourne sociétaires			- 70					- 70
Augmentation Fonds d'établissement				300	300			600
Résultat 2011	538	317	307	-40	491	69	- 229	1 453
Fonds propres au 31.12.2011	2 664	1 640	4 482	260	5 479	160	201	14 886

Provisions techniques :

	31.12.2010	Augm.	Dimin.	31.12.2011
Provisions pour Sinistres à payer	24 939		767	24 173
Prévisions pour recours à encaisser	-2 683	-1 525		-4 208
Provisions pour primes non acquises	5 615	514		6 129
Provisions pour risques en cours	813		432	381
Provisions pour frais de gestion sinistre	794	20		814
Provision pour égalisation	200	200		400
TOTAL	29 678	-791	1 199	27 688

Etats des provisions pour risques et charges :

	31.12.2010	Augm.	Dimin.	31.12.2011
Provision pour indemnité de fin de carrière	244	22	22	244
Provision pour litiges	22	92	10	104
Provision Médailles du travail	48	12	5	55
TOTAL	314	126	37	403

Créances et dettes d'exploitation :

Créances

	31.12.2010	31.12.2011	jusqu'à un an	de un à cinq ans
Créances nées d'opérat. D'assurance directe	1 837	2 370	2 366	4
Créances nées d'opérat. De réassurance	565	522	522	
Etat, organis. Sécu. Soc.et collect.publiques	223	103	103	
Personnel	20	10	8	2
Débiteurs divers	149	315	315	
TOTAL	2 794	3 320	3 314	6

Dettes

	31.12.2010	31.12.2011	jusqu'à un an	de un à cinq ans
Dettes nées d'opérations d'ass. Directes	1 234	1 111	1 111	
Dettes nées d'opérations de réassurance	1 351	1 265	1 259	6
Dépôts espèces	1	1	-	1
Dettes envers les établissements de crédit	193	1 310	1 310	
Personnel	421	584	584	
Etat, organismes Sécurité Sociale	1 066	1 065	1 065	
Sociétaires – Ristournes à répartir	120	121	121	
Autres emprunts et espèces locataires	27	27	27	
Créditeurs divers	939	1 166	1 165	1
TOTAL	5 351	6 650	6 642	8

Compte de régularisation actif et passif :

Actif

	31.12.2010	Augm.	Dimin.	31.12.2011
Intérêts et loyers courus et non échus	222	204	213	213
Frais acquisition reportés	688	155	29	814
Prix de remb. A percevoir s/ val. mobilières	-			
Autres comptes	28	9		37
Prov. Fr. gestion sin. Ch. Cédantes	5		5	0
Charges constatées d'avance	130	169	187	112
TOTAL	1 073	537	434	1 176

Passif

	31.12.2010	Augm.	Dimin.	31.12.2011
Amortiss. Des diff. sur les prix de rembours.	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	71		25	46
Commissions reçues d'avance du réass.	309	276	309	276
TOTAL	380	276	334	322

Au niveau des comptes combinés, les surcotes et décotes ont été reclassées dans les placements financiers correspondants.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Engagements reçus :

valeur reçue en nantissement des réassureurs :

16 979 K€

COMPTE DE RÉSULTAT

Primes

Ventilation des primes acquises	2010	2011
Primes émises	31 936	35 069
Variation des primes acquises non émises	- 25	1
Variation des primes à annuler	56	11
Variation des primes non acquises	659	-514
Variation des provisions pour risques en cours	194	432
TOTAL des primes acquises	32 820	34 999

Ventilation des primes cédées	2010	2011
Primes émises	- 15 700	-15 324
Variation des primes acquises non émises		
Variation des primes à annuler		
Variation des primes non acquises	- 262	-311
Variation des provisions pour risques en cours	- 72	-217
TOTAL des primes cédées	- 16 034	-15 852

Cotisation par catégorie

	Dom. corporels contrats individ.	Auto	Dommages aux biens		Cat. Nat.	R.C. Générale	P.J. Assist. P.P. Diverses	TOTAL GENERAL
			Part.	Prof. et Agric.				
Primes et Access. émis	2 484	6 098	12 960	6 249	1 817	364	5 097	35 069
Primes à émettre nettes d'annulation Clôture	1	2	5	2	1	-	1	12
- Primes à émettre nettes Ouverture								
Sous-total (primes nettes)	2 485	6 101	12 965	6 251	1 818	364	5 098	35 081
Prov. Primes non acquises Clôture avec PREC	92	140	3 382	946	433	53	1 464	6 510
Prov. Primes non acquises ouverture	93	158	4 203	1 154	485	94	241	6 428
Primes acquises	2 486	6 118	13 786	6 459	1 870	405	3 875	34 999

Autres produits techniques

Autres produits techniques	2010	2011
Autres produits techniques	3 007	3 032
Produits techniques cédés		
Autres produits techniques nets	3 007	3 032

Sinistres

BRUT

Charges des sinistres	2010	2011
Prestations et frais payés	20 935	20 952
Charges des provisions pour sinistres	-2 159	-2 268
Autres charges de gestion	1 994	2 106
Total des charges de sinistres	20 770	20 790

CESSIONS

Charges sinistres cédées	2010	2011
Prestations et frais payés	9 864	9 462
Charges des provisions pour sinistres	-1 646	-2 081
Total des sinistres cédés	8 218	7 381

Charges de gestion

	2010	2011
Frais de sinistres	1 994	2 106
Frais d'acquisition	4 304	4 463
Frais d'administration	3 182	3 796
Autres charges techniques	1 525	1 394
Participation aux bénéfices s/Résultat		
TOTAL	11 005	11 759

Ventilation des produits et charges de placements :

	2010	2011
Produits		
Revenus des placements	841	892
Profits de réévaluation	1	1
Profits de réalisation :		
– sur valeur mobilière	257	112
– sur immeuble	–	–
Intérêts bancaires et Prêts	12	11
Reprise provision dépréciation placements	394	564
Produits diff. remboursement à percevoir	3	2
	1 508	1 582
Charges		
Intérêts sur emprunts	–	31
Dotation réserve de capitalisation	–	–
Frais externes gestion sur immeubles et titres	153	120
Frais internes de gestion sur placements	68	70
Dotation provision pour charges		57
Dotation provision dépréciation durable	464	676
Perte sur cession valeurs mobilières	41	335
Amortissement des différences de prix de remboursement.	38	27
Amortissement. Imm. dotation prov. dépréciation placements	42	36
TOTAL	805	1 352

Produits et charges exceptionnels

	2010	2011
Produits		
Profits ex. antérieurs (récupération charges)		
Cession droit d'exploitation de portefeuille		630
Profits exceptionnels divers	340	242
TOTAL	340	872

Charges		
Pertes ex. antérieurs (créances)		
VNC des actifs cédés	20	
Achat portefeuille agent/courtiers		94
Charges exceptionnelles diverses	9	17
TOTAL	29	112

Ventilation des charges de personnel

Nature	2010	2011
Salaires bruts	2 208	2 017
Charges sociales	985	929
Taxes sur salaires	233	210
TOTAL	3 426	3 156

Commissions d'assurance directe

	2010	2011
Commissions	5 136	5 977

Preuve d'impôts

	2011
Résultat net de la combinaison avant impôts :	1 933
Taux d'impôt : 33,33 %	
Charge théorique d'impôt :	644
Différences permanentes	- 148
Différences temporaires	- 9
Différentiels de taux d'imposition	- 7
Charge effective d'impôt	480

Effectif au 31 décembre	2010	2011
Cadres	17	19
Mandataires sociaux	3	3
Employés	36	33
TOTAL effectif	56	55

Autres activités	2010	2011
Produits	322	303
Charges	316	475

Contrôle des comptes

Le montant total des honoraires facturés au titre de l'exercice 2011 s'est élevé à 151 310 €.

Cette charge est scindée entre d'une part le contrôle légal des comptes du Gamest réalisé par les Commissaires aux comptes dans le cadre de leurs mandats pour 106 934 € et d'autre part les autres prestations afférentes à Solvency 2 pour 44 376 €.

Ventilation des 3 derniers exercices de la charge des sinistres et des primes acquises

en K€	ANNEE DE SURVENANCE				
	2007	2008	2009	2010	2011
2009					
Sinistres payés	20 891	15 365	11 878		
Provisions au 31.12	1 165	4 730	12 613		
Charges de sinistres	22 056	20 095	24 491		
Primes acquises	26 723	30 742	32 387		
% S/P	82,54 %	65,37 %	75,62 %		
2010					
Sinistres payés	21 056	16 564	18 536	11 699	
Provisions au 31.12	1 088	1 173	4 497	11 482	
Charges de sinistres	22 144	17 737	23 033	23 181	
Primes acquises	26 723	30 742	32 387	32 820	
% S/P	82,86%	57,70%	71,12%	70,63%	
2011					
Sinistres payés	21 213	16 880	19 727	18 713	11 711
Provisions au 31.12	709	763	2 186	4 166	8 744
Charges de sinistres	21 922	17 643	21 913	22 879	20 455
Primes acquises	26 723	30 742	32 387	32 820	34 999
% S/P	82,03%	57,39%	67,66%	69,71%	58,44%



**Siège social : 6 bd de l'Europe – BP 3169 – 68063 MULHOUSE Cedex – Tél. 03 89 35 49 49 Fax 03 89 35 49 50
www.gamest.fr**